



Haro sur les retraité.es !

Alors que les personnes retraitées tiennent une place inestimable et incontestée dans la société (famille, associations, vie politique...) elles sont régulièrement stigmatisées, pointées comme privilégiées... et ponctionnées sur leurs pensions.

Le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites éclaire bien sur ce que prépare le gouvernement : la part des retraites dans le PIB a augmenté avec la crise économique, et il est nécessaire que les retraité.es, une fois de plus, fassent des efforts.

Les idées ne manquent pas : « Diminuer les retraites de 10 %, quelle bonne idée » (Le Point du 23 novembre). Un député préconise même d'amputer les retraites de 16 %, le montant perdu par les personnes au chômage. Ainsi, les retraites ne seraient pas indexées sur les prix, encore moins sur les salaires, mais sur le chômage !

Nos organisations proposent de placer cette question du pouvoir d'achat des personnes retraitées dans le cadre général de la justice sociale et de la justice fiscale.



Pouvoir d'achat et justice sociale

La reprise de l'économie ne peut se faire sans une relance de la demande intérieure à laquelle les retraité.es participeront si on leur redonne confiance et les moyens d'y participer.

Nous revendiquons une revalorisation immédiate des pensions : en 10 ans de retraite, 15% de pouvoir d'achat de perdu ! Les prix ont augmenté de 13 % en 12 ans, les pensions de seulement 8,6 % ! Elles n'ont pas été revalorisées et ont même été diminuées avec la hausse de la CSG notamment. Nous revendiquons une ré-indexation des pensions sur les salaires.

Vous pouvez signer la pétition en ligne : <http://chnq.it/5HDCZ4JrQh>

Très concrètement, ce n'est pas aux retraité.es, ni aux salarié.es de payer la crise, ni à la sécurité sociale.

La crise sanitaire a démontré que sans Sécurité sociale, la population se serait trouvée dans une précarité encore plus grande, sans possibilité de soins (pas de Sécurité sociale, par exemple aux Etats-Unis et on en voit les conséquences pour la population).



La création d'une 5^{ème} branche est trompeuse !

Affichée « dans le cadre de la sécurité sociale », sa gouvernance et son financement ne relèveraient ni de la Sécurité Sociale, ni de la solidarité intergénérationnelle.

La 5^{ème} branche met en cause l'ensemble du système de protection sociale qui fait la fierté de notre pays. **Cela ouvre la porte à la destruction de la Sécurité sociale.**

Nous revendiquons une prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % dans la branche maladie de la Sécurité Sociale, au même titre que la maladie, l'invalidité, la maternité ou le décès, tous « aléas de la vie ».

Samedi 12 décembre 2020, les retraité.es à TOULON – LA SEYNE - DRAGUIGNAN